



ANNEXES AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

GRAND PRIX DE LA VILLE DE CANNES



DIMANCHE 09 JUIN 2019

Art 5.3 : Horaire des courses

L'heure du premier signal d'avertissement est prévue à 10h55, celle du premier départ à 11h.

Art 5.5 : Heure limite pour le signal d'avertissement 14 heures

Art 8.1 : Parcours (voir aussi cartes en annexe)

(entre parenthèses est précisé le nombre de tours à effectuer)

Parcours 1 : B, C, A, les bouées sont à laisser à tribord 3 TOURS	21,3 Mn (3 passages devant bouée A)
Parcours 2 : C, B, A, les bouées sont à laisser à bâbord 3 TOURS	21,3 Mn (3 passages devant bouée A)
Parcours 3 : C, D, A, les bouées sont à laisser à bâbord 4 TOURS	17,5 Mn (4 passages devant bouée A)
Parcours 4 : D, C, A, les bouées sont à laisser à tribord 4 TOURS	17,5 Mn (4 passages devant bouée A)

Un pavillon D pourra être hissé pour indiquer qu'une **bouée de dégagement** sera mouillée. Si ce pavillon est envoyé avec un pavillon rouge, cette bouée devra être laissée à bâbord, sinon à tribord.

Art 9 : définition de marques

- A = Bouée servant de bouée de départ, d'arrivée et de marque de parcours.
- B = Bouée située à l'ouest de l'île St HONORAT
- C = Bouée mouillée aux environs du rocher de la BOCCA
- D = Bouée mouillée à l'ouest du port de la croisette

Art 11 : Procédure de départ (procédures à 5 minutes)

Selon le nombre de bateaux, 1 ou plusieurs départs pourront être donnés. Les flammes suivantes indiqueront les séries concernées. Les Groupes seront ceux déterminés pendant la réunion CYCCIT du 26 mars 2013 :

- **flamme 1** pour le groupe HN1 (rating net, inf. ou égal à 14,5)
- **flamme 2** pour le groupe HN2 (rating net, de 15 à 21)
- **flamme 3** pour le groupe HN3 (rating net, égal ou sup à 21,5)
- **flamme 4** pour le groupe HN4 (L)
- **flamme 5** pour les multicoques

Au signal d'avertissement, un tableau blanc indiquant le **numéro du parcours** à effectuer (chiffre rouge sur fond blanc) sera placé à l'arrière du bateau Comité.

Art 11.2 : Définition de la ligne de départ

Les départs seront donnés entre la **bouée A** et le mât de pavillon ORANGE du bateau comité.

Art 13 : Définition de la ligne d'Arrivée

La ligne d'arrivée est matérialisée par la **bouée A** et le mât de comité à terre, à l'Ouest de la jetée Sud du vieux port.

Réduction de Parcours

Elle pourra être faite à chaque marque de parcours. Elle sera signalée par le pavillon S hissé sous le pavillon bleu d'arrivée, appuyé par 2 signaux sonores à l'approche du premier concurrent.

Si la réduction ne concerne pas toutes les séries, les flammes des séries concernées seront hissées près du pavillon S de réduction.

Art 15.1 : Heure limite pour finir la course (modifie la règle 35 des RCV) 17h.

Pendant la course, Canal VHF 77 ou tel : 06 98 20 69 53

La remise des prix aura lieu le dimanche 09 juin 2019 à 18 h 30 dans les locaux du CNPC au port du BEAL

i, il est interdit de naviguer dans un rayon de 150 m autour de l'hélistation entre les radiales 140° et 250° !!! Il est interdit de naviguer dans la limite des 300 m matérialisée par les bouées jaunes. **Il est interdit enfin de traverser la ligne d'arrivée à contre sens pour par exemple remonter vers la bouée au vent.**

